

**PLAN LOCAL D'URBANISME
D'ULLY-SAINT-GEORGES (OISE)**

EMPLACEMENTS RESERVES

**conformément aux articles L 123-1 (8e), L 123-9, R 123-18 (II-3e),
R 123-32 du Code de l'Urbanisme**

N°	VOCATION / DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE
ER 1	Création d 'un bassin de rétention d'eau pluviale.	Commune	3 689 m ²
ER 2	Mise en place d'un cheminement des piétons et d'un 'aménagement vert	Commune	248 m ²
ER 3	élargissement et sécurisation de la RD 86.	Commune	1 751m ²
ER 4	réalisation d'un cheminement pour piétons.	Commune	1 801 m ²
Total : 4 emplacements réservés		Commune	7 489 m ²